

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Recrutement d'un cabinet national pour la formation des cadres de la Direction Nationale de l'Epidémiologie et de la Lutte contre la Maladie (DELIM) et des Programmes Nationaux sur le logiciel de Planification MS Project (en présentiel)

RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES : GN3775

DATE D'EMISSION : FEVRIER 2024

DATE FINALE DE RECEPTION DES OFFRES : LUNDI 11 MARS 2024 A 12H00

| | |
|---|-----------|
| PARTIE I – APPEL D’OFFRE PUBLIC AUX CABINETS SPECIALISES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX..... | 3 |
| A. INTRODUCTION..... | 3 |
| PARTIE II – INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS..... | 4 |
| A. Dispositions générales et communications entre parties..... | 5 |
| 1. Généralités..... | 5 |
| 2. Conditions à remplir pour participer à l’appel d’offres ou critères d’éligibilité..... | 5 |
| 3. Sanctions en cas de manquement au Code de déontologie..... | 7 |
| B. Préparation des offres..... | 8 |
| 4. Langue de l’offre..... | 8 |
| 5. Offre..... | 8 |
| 6. Délai de validité des offres..... | 9 |
| 7. Modalités et échéancier de paiement..... | 9 |
| C. Présentation, signature et dépôt des offres..... | 9 |
| 8. Cachetage et marquage des offres..... | 9 |
| 9. Date et heure limite de dépôt des offres..... | 10 |
| D. Evaluation des offres..... | 10 |
| 10. Confidentialité..... | 10 |
| 11. Éclaircissement concernant la soumission..... | 10 |
| 12. Examen des offres et décision de conformité..... | 10 |
| 13. Evaluation et comparaison des offres..... | 11 |
| 14. Vérification de la qualification des candidats..... | 12 |
| E. Attribution du contrat..... | 12 |
| 15. Attribution du contrat..... | 12 |
| 16. Droit à modifier les modalités au moment de l’attribution..... | 13 |
| 17. Notification d’attribution et signature de l’accord..... | 13 |
| 18. Signature de la lettre d’engagement..... | 13 |
| 19. Information des candidats..... | 13 |
| 20. Recours..... | 14 |
| PARTIE III - DETAILS CONCERNANT LA PRESTATION | 14 |
| PARTIE IV – MODELES DE FORMULAIRES..... | 15 |
| A. Lettre de Soumission..... | 15 |
| C. Formulaire de déclaration de prestations..... | 16 |
| D. Formulaire de confirmation d’absence de mesures de sanction..... | 17 |
| F. Formulaire de qualification..... | 18 |
| G. Modèle d’engagement à respecter la déclaration d’absence de conflit d’intérêts et le code de déontologie de CRS..... | 19 |
| H. Lettre d’engagement..... | 20 |
| RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A JOINDRE DANS CETTE OFFRE..... | 21 |

PARTIE I – APPEL D’OFFRE PUBLIC AUX CABINETS SPECIALISES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Projet de renforcement des services de la lutte contre le paludisme en Guinée, financé par le Fonds mondial

A. INTRODUCTION

Le dossier d’appel d’offres énumère les biens et services qui font l’objet du contrat, établit les procédures régissant l’appel d’offres et fixe les termes du contrat.

Le dossier d’appel d’offres comprend les documents listés ci-dessous :

- (a) Partie I - Appel public d’offres.
- (b) Partie II - Instructions aux candidats.
- (c) Partie III - Détails de l’acquisition.
- (d) Partie IV - Exemples de formulaires :
 - A. Modèle de lettre de soumission de l’offre ;
 - B. Formulaire de déclaration de prestations ;
 - C. Formulaire de qualification ;
 - D. Modèle de lettre d’engagement ;
 - E. Modèle d’engagement à respecter la déclaration d’absence de conflit d’intérêts et le Code de déontologie de CRS ;
 - F. Formulaire de liste de contrôle

Le candidat devra examiner les instructions, les exemples, les conditions et les spécifications contenues dans le dossier d’appel d’offres.

Recrutement d’un cabinet national spécialisé dans l’offre des formations pour la formation des cadres du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)

Contexte et Justification :

Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée a reçu une subvention du Fonds mondial pour le financement du programme de renforcement des services de la lutte contre le paludisme en Guinée. CRS se propose d’utiliser une partie de cette subvention pour renforcer les capacités des cadres du programme national de lutte contre le paludisme. Ainsi, CRS invite les structures qualifiées à présenter leurs offres sous pli fermé pour la ***réalisation d’une formation au profit des cadres de la Direction Nationale de l’Epidémiologie et de la Lutte contre la Maladie (DNELM) et des Programmes nationaux de santé sur l’Outil de Planification MS Project en présentiel.***

Le Programme National de lutte contre le Paludisme en collaboration avec les Partenaires met en œuvre depuis plus de quatre ans le plan stratégique national 2018- 2023.

Dans la mise œuvre des activités de lutte contre la maladie, les acteurs sont souvent confrontés à des interférences d’activités avec des autres programmes du Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique. Toutes les activités visant les mêmes populations et mobilisant les mêmes acteurs. Ces interférences entraînent des retards dans la mise en œuvre des activités et le non-respect des délais de rapportage.

Le renforcement d’un système de santé pérenne et résilient passe par la capacitation des cadres des programmes de santé en planification stratégique. Ces compétences en planification

permettront de réduire significativement les interférences dans la mise en œuvre des interventions.

C'est dans le but de renforcer les capacités des cadres des programmes sur la planification stratégique, avec pour finalité la réduction des interférences lors de la mise en œuvre des activités sur le terrain, que CRS en collaboration avec la DNELM organise l'atelier de formation de ses cadres et de ceux des programmes nationaux de santé sur l'Outil de Planification MS Project.

a. Objectif Général :

- ✓ Contribuer à l'amélioration de la coordination des interventions de lutte contre les maladies en Guinée

b. Objectifs Spécifiques

1. Acquérir 15 licences à vie du MS Project pour les cadres de la DNELM et des programmes de santé de Guinée ;
2. Renforcer les capacités de 40 cadres de la DNELM et des programmes de santé sur l'outil MS Project pour une bonne planification des activités.

Les soumissionnaires intéressés à concourir et répondant aux critères de participation, peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante :

GN_Procurement_Members@crs.org. Un jeu complet de documents d'appel d'offres en langue française peut être retiré par tout candidat intéressé au bureau de Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée.

Les offres doivent être valable pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt.

Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 11 mars 2024 à 12H00**.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">DAO n° : GN3471 Attention : Mr le Représentant Résident Catholic Relief Services (CRS) – Guinea Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporo Cité (Kipé), Parcelle 15-16, Lot 5, Commune Ratoma, Conakry - GUINEE B.P. 128 Tel. Bureau : +224-664202026 / 625250324 / 656442660</p> <p style="text-align: center;">NE PAS OUVRIR A LA RECEPTION</p> |
|--|

Ou envoyer par courriel électronique à l'adresse suivante : bids.guinee@crs.org à la date indiquée ci-dessus

Conakry, le 22 février 2023



L'objet de cette partie est de donner aux candidats les informations dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par CRS. Il fournit également des informations sur la soumission des offres, l'ouverture des soumissions, l'évaluation des offres et l'attribution du contrat.

A. Dispositions générales et communications entre parties

1. Généralités

- 1.1. Le candidat devra prendre en charge tous les frais liés à la préparation et la soumission de son offre. Catholic Relief Services (CRS) ne pourra en aucun cas être rendu responsable de ces coûts ni être tenu de les rembourser, quel que soit le déroulement ou le résultat de la procédure de l'appel d'offres.
Les soumissions doivent couvrir la totalité des services et des biens exigés dans l'appel d'offres ; les offres ne proposant qu'une partie des biens et services seront rejetées.
- 1.2. Catholic Relief Services (CRS) pourra réviser les documents de l'appel d'offres et publier des ajouts, au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de soumission des offres.
- 1.3. Tout ajout publié doit être une partie intégrante du dossier d'appel d'offres et sera communiqué par écrit à tous les candidats. Ce dernier accusera réception par écrit de chacune de ces additions.
- 1.4. En cas d'ajout, Catholic Relief Services (CRS) pourra reporter la date limite de soumission des offres autant que nécessaire pour donner aux candidats suffisamment de temps pour préparer leurs offres.
- 1.5. Catholic Relief Services (CRS) pourra, dans des circonstances exceptionnelles et à sa seule discrétion, prolonger le délai de soumission des offres en publiant une correction sans changer les autres conditions de l'appel d'offres. Les droits et obligations de CRS et des candidats précédemment régis par la date limite initiale seront dès lors régis par la nouvelle date limite.
- 1.6. Catholic Relief Services (CRS) se réserve le droit de poursuivre la procédure d'appel d'offres ou de l'annuler à tout moment, avant attribution du contrat, sans que cela implique une quelconque responsabilité envers le ou les candidats. Si la procédure d'acquisition est annulée, Catholic Relief Services (CRS) sera tenu d'en informer tous les candidats par écrit dans les quarante-huit (48) heures suivant sa décision.
- 1.7. Catholic Relief Services (CRS) doit répondre à toute demande d'éclaircissements reçue au moins 5 jours ouvrés avant la date limite de soumission des offres. Une copie de la réponse de Catholic Relief Services sera adressée à chacun des candidats s'étant intéressé à cet appel d'offres, en indiquant la question posée, mais sans mentionner son auteur.

2. Conditions à remplir pour participer à l'appel d'offres ou critères d'éligibilité

- 2.1. Les candidats suivants ne sont pas admis à participer :
 - (a) Les personnes ayant déposé une faillite personnelle ;
 - (b) Les entités juridiques en procédure de liquidation de leurs actifs ;



- (c) Les personnes physiques ou morales en situation de redressement judiciaire, à moins qu'elles ne puissent prouver qu'elles ont été légalement autorisées à poursuivre leurs activités ;
- (d) Les personnes physiques ou morales visées par une enquête ou frappées d'interdiction temporaire ou permanente d'obtention de commandes financées par le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, par les organismes des Nations Unies, l'USAID, l'Union européenne ou tout autre organisme de coopération bilatérale (tel que le DFID)
- (e) Toute entreprise se trouvant en retard de paiement de taxes et droits ;
- (f) Tout candidat et ses sous-traitants qui auront été associés, ou auront été impliqués de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, dans la conception, la préparation des spécifications et/ou de tout autre document utilisé dans le cadre de cet appel d'offres.
- (g) Tout candidat associé au terrorisme et dont le nom apparaît sur la liste que l'Union européenne, le gouvernement des États-Unis ou le Conseil de sécurité des Nations Unies a publiée, identifiant des individus et des organisations considérés comme étant liés au terrorisme.
- (h) Tout candidat refusant de signer l'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le Code de déontologie (Formulaire G)
- (i) Tout candidat ne possédant pas de licence d'exploitation en cours de validité pour opérer en Guinée ou dans le pays où il est légalement installé.

En outre, comme condition pour mener une relation d'affaires avec CRS, il est nécessaire que le fournisseur, ses filiales, ses agents, ses intermédiaires et ses directeurs coopèrent avec CRS ou ses agents lors de la conduite d'évaluations, examens, vérifications, inspections, validations des assurances, activités de lutte contre la fraude, enquêtes ou autres actions.

Le refus de coopérer pleinement avec les enquêteurs sera considéré comme un motif suffisant pour permettre à CRS de dénoncer et résilier le contrat, et d'inclure le fournisseur sur la liste CRS des fournisseurs suspendus.

Comme décrit en partie IV des modalités standards, les candidats devront se conformer aux directives et règlements suivants lorsqu'ils exerceront leurs activités :

- Code de conduite CRS pour les fournisseurs ;
- Code de conduite du fond mondial

2.2. Le candidat doit être une personne morale.

2.3. Pour que la conformité légale et administrative d'une offre puisse être évaluée, les documents ci-dessous devront obligatoirement être présentés. **Toute offre ne comprenant pas l'ensemble des documents énumérés ci-dessous sera rejetée :**

Tous les candidats devront fournir et inclure les renseignements et documents suivants dans le cadre de leur offre :

Documents administratifs :

- i. Le formulaire de liste de contrôle dûment rempli (en utilisant le modèle fourni en partie IV) ;
- ii. Une copie des documents constitutifs (RCCM, agrément ou du statut juridique) ;



- iii. La déclaration de prestations de l'entreprise, en utilisant le modèle fourni en partie IV ; à savoir la démonstration de son expérience dans l'offre des formations certifiantes et/ou en cours d'emploi aux agents publics, aux organisations internationales et du système des nations-unis ;
- iv. Les renseignements incluant les parties, le montant en litige et la décision finale concernant des mesures de sanction, fermées ou en cours d'instruction, au cours des cinq dernières années, dans laquelle le candidat est ou était impliqué en tant que partie (en utilisant le modèle fourni en partie IV) ;
- v. Une attestation de non-liquidation des biens ;
- vi. Le NIF valable au 31 octobre 2023

Documents techniques :

- i. Le candidat doit remplir et signer la lettre de soumission de l'offre comprenant le coût total de l'offre, taxes non incluses en utilisant le formulaire fourni en partie IV ;
- ii. Le candidat doit remplir le bordereau descriptif quantitatif fourni en partie IV, indiquant les caractéristiques des modules de formation à fournir qui leur sont propres, les prix unitaires, le prix total et les délais d'exécution pour la fourniture du service de ce contrat ;
- iii. Le candidat doit remplir et signer la lettre d'engagement fournie en partie IV.
- iv. Le candidat doit fournir son accord mentionnant qu'il a lu et accepté de respecter les dispositions des directives concernant les non-conflits d'intérêts et le code déontologique, en utilisant le formulaire fourni en partie IV.

3. Sanctions en cas de manquement au Code de déontologie

- 3.1. Catholic Relief Services attend des candidats et des sous-traitants potentiels une stricte observation des règles de déontologie au cours de la procédure d'appel d'offres et pendant l'exécution de ces contrats. Les candidats devront fournir une déclaration attestant qu'ils ont lu la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le Code de déontologie de Catholic Relief Services (CRS) et qu'ils s'engagent à strictement les respecter.
- 3.2. En cas de manquement, Catholic Relief Services (CRS) se réserve le droit d'annuler purement et simplement tout contrat obtenu et d'engager des poursuites pénales auprès des tribunaux compétents.

Handwritten signatures and initials in blue ink.

B. Préparation des offres

4. Langue de l'offre

4.1 L'ensemble des documents constitutifs de cet appel d'offre doivent être rédigés en français.

5. Offre

5.1 Composition de l'offre

L'offre présentée par le candidat comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La lettre de soumission de l'offre datée et signée ;
- (b) Les autres pièces justificatives énumérées à l'article 2.3 et 2.4 (si applicables), démontrant que le candidat satisfait pleinement aux conditions de participation à la présente procédure d'appel d'offres et qu'il a la compétence voulue pour exécuter le contrat si son offre est acceptée ;
- (c) Le projet de lettre d'engagement rempli, daté et signé ;
- (d) L'engagement signé de respecter la déclaration CRS concernant la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et la politique de déontologie
- (e) Des attestations de services rendus antérieurs portant sur les formations dispensées aux cours de cinq dernières années.

5.2 Soumission de l'offre

5.2.1 Toute offre reçue par Catholic Relief Services, Programme de Guinée après la date limite de dépôt précisée dans l'avis d'appel d'offres sera rejetée sans être ouverte quel que soit le motif du retard.

5.2.2 Lors de la séance d'ouverture des plis, aucune offre ne sera admise séance tenante.

5.2.3 Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir présentée, sous réserve que Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée reçoive notification écrite de la modification ou du retrait au plus tard trois (03) jours avant la date limite de remise des offres.

5.2.4 La notification de modification ou de retrait de l'offre par le soumissionnaire sera rédigée, cachetée et marquée. Le retrait peut être également notifié par courrier électronique, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, l'accusé de réception faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour la remise des offres.

5.2.5 Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite de remise des offres.

5.2.6 Le Candidat remplira et signera la lettre de soumission comportant le prix total de l'offre hors taxes, livré à **Immeuble CRS, Rue de la Brioché Dorée, Parcelles 15-16 du lot 5, Quartier Kaporo cité, commune de Ratoma/Conakry**, en remplissant le formulaire fourni à la Section IV.

5.2.7 Le candidat complètera le bordereau descriptif quantitatif fourni dans la Section IV en indiquant les modules de formation dans les lignes qui lui sont réservées, les prix unitaires, le prix total et les délais de fourniture du service qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

- 5.2.8 Le Candidat remplira le formulaire de qualification attestant qu'il remplit les conditions de qualification requises en remplissant le formulaire fourni à la Section IV.
- 5.2.9 Le Candidat remplira et signera le projet d'Acte d'engagement fourni à la Section IV.
- 5.2.10 Le Candidat fournira un engagement attestant qu'il a pris connaissance et s'engage à respecter les dispositions de la Charte de Transparence et d'Ethique, en remplissant le formulaire fourni à la Section IV.
- 5.2.11 Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée peut, s'il le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous détail des prix unitaires. La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé.

5.3 Monnaie de l'offre

- (a) Les prix seront indiqués exclusivement en francs Guinéens (GNF).

6. Délai de validité des offres

- 6.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'Avis public d'appel d'offres.
- 6.2 **Une offre dont la durée de validité sera plus courte sera rejetée comme étant non conforme.**
- 6.3 Dans des circonstances exceptionnelles, et avant l'expiration de la durée initiale de validité des offres, Catholic Relief Services (CRS) pourra demander aux candidats de prolonger la durée de validité pour une période supplémentaire qui sera définie. La demande et les réponses devront être formulées par écrit. Tout candidat acceptant de proroger la durée de validité de son offre ne pourra pas modifier son offre, mais il devra alors étendre la durée de validité de sa garantie sur offre.

7. Modalités et échéancier de paiement

Les conditions de paiement sont de 100 % dans les 30 jours suivant l'inspection et la réception des biens et services.

Le paiement anticipé pourra être considéré lors de la signature du contrat en échange de la fourniture d'une garantie bancaire pour le paiement de l'avance (voir le modèle en partie IV).

C. Présentation, signature et dépôt des offres

8. Cachetage et marquage des offres

- 8.1 Offres seront remises en main propre : un original et deux copies. En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fera foi.
- 8.2 Pour être valable, toute offre, doit être dans **une grande enveloppe** scellée et portant la mention suivante : « OFFRE POUR la formation des cadres du PNLP sur la planification stratégique – A N'OUVRIR QU'EN SEANCE » et comportant deux autres enveloppes fermées plus petites contenant respectivement l'offre financière et l'offre technique. Ces deux enveloppes porteront

respectivement les mentions : « OFFRE FINANCIERE - A N'OUVRIR QU'EN SEANCE » et « OFFRE TECHNIQUE – A N'OUVRIR QU'EN SEANCE ». La grande enveloppe :

- (a) Sera adressée à la Représentante Résidente de Catholic Relief Service (CRS), Programme de Guinée à l'adresse indiquée dans l'Avis public d'appel d'offres ;
- (b) Portera le nom du projet, le titre et le numéro de l'appel d'offres, tels qu'indiqués dans l'Avis public d'appel d'offres ;
- (c) Sous peine du rejet de l'offre, ne portera aucune mention susceptible d'identifier le candidat.

- 8.3 Les enveloppes intérieures contenant l'offre financière et l'offre technique porteront le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à renvoyer l'offre en l'état au cas où elle est déclarée hors délais.
- 8.4 L'original de l'offre est paraphé et signé par la ou les personne(s) dûment habilitées à apposer leurs signatures au nom du soumissionnaire.
- 8.5 L'offre ne comportera aucune modification ni surcharge, à l'exception de celles destinées à corriger les erreurs du soumissionnaire auquel cas ces corrections seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

9. Date et heure limite de dépôt des offres

- 9.1 Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 6.6 ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'Avis public d'appel d'offres.
- 9.2 Toute offre reçue après la date limite précisée dans l'avis d'appel d'offres ci-dessus sera rejetée sans être ouverte quel que soit le motif du retard.

D. Evaluation des offres

10. Confidentialité

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et la comparaison des offres ainsi qu'aux recommandations pour l'attribution du contrat ne sera divulguée aux candidats ou à toute autre personne non officiellement concernée par cette procédure tant que l'attribution du contrat au candidat sélectionné n'aura pas été annoncée. Toute tentative d'un candidat pour influencer la procédure d'examen des offres ou le résultat final pourra entraîner l'exclusion de son offre. Les candidats qui souhaiteront entrer en contact avec CRS pour demander des précisions sur la procédure d'appel d'offres pourront le faire par écrit (en français), en envoyant sa question par courrier électronique aux adresses indiquées au paragraphe 1.7.

11. Éclaircissement concernant la soumission

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, CRS pourra, à son entière discrétion, demander des éclaircissements aux candidats concernant leur offre, y compris en ce qui concerne la ventilation des prix, les erreurs d'écriture et/ou de calcul, ou le calendrier des activités. Les demandes d'éclaircissements de CRS et les réponses à celles-ci devront être faites par écrit, mais aucun changement dans le prix ou la substance de l'offre ne sera demandé, offert ou permis, sauf pour confirmer la correction des erreurs de calcul éventuellement découvertes par CRS dans le cadre de l'évaluation de l'offre.

12. Examen des offres et décision de conformité

Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, CRS déterminera d'abord si chaque soumission :

- (i) répond aux critères d'éligibilité,
- (ii) a été dûment signée,
- (iii) répond substantiellement aux termes de l'avis d'appel d'offres.

13.1 Examen des réponses à l'appel d'offres

CRS examinera les aspects techniques de l'offre, en particulier, pour confirmer que toutes les exigences auront été respectées sans écarts ou réserves substantiels. Les critères techniques devront être évalués en fonction d'un système de type réussite/échec.

Si une offre n'est pas substantiellement conforme, elle sera écartée par CRS et le candidat ne pourra faire ultérieurement les corrections concernant les divergences, réserves ou omissions importantes.

13.2 Non-conformités, erreurs et omissions

Sous réserve qu'une offre soit substantiellement conforme, CRS :

- a- Pourra renoncer à des non-conformités ou omissions de l'offre ne représentant pas un écart important.
- b- Pourra demander au candidat de soumettre dans un délai raisonnable les renseignements ou documents nécessaires à la rectification des non-conformités ou omissions non essentielles constatées dans l'offre par rapport aux exigences de documentation. Cette omission ne doit pas être liée à un aspect quelconque du montant de l'offre. À défaut de se conformer à la demande, le candidat pourra voir son offre écartée.
- c- Corrigera les erreurs arithmétiques sur la base suivante :
 - Si, sur une ligne, il existe une divergence entre le prix unitaire et le prix total, lequel est obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le prix total de cette ligne devra être corrigé, à moins que, de l'avis de CRS, il existe une évidence erreur de placement de la virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total indiqué pour le poste de cette ligne prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
 - S'il y a une erreur dans un total correspondant à l'addition ou la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total devra être corrigé ;
 - S'il existe une divergence entre le montant en lettres et celui en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que le montant exprimé en lettres soit lié à une erreur arithmétique, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des points (a) et (b) ci-dessus.

Si le candidat ayant présenté l'offre évaluée comme la moins disante n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée.

CRS se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute variation, tout écart ou substitution. Les variations, écarts et autres facteurs qui vont au-delà des modalités énoncées dans le document d'appel d'offre offrant des avantages non sollicités par CRS, ne constitueront pas un facteur déterminant lors de l'évaluation des soumissions.

13. Evaluation et comparaison des offres

Catholic Relief Service (CRS), Programme de Guinée procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

Mickel  

- (a) L'examen de la conformité des offres, notamment du point de vue des exigences administratives et légales, de la capacité technique et financière, ainsi que des délais et spécifications techniques ;
- (b) L'évaluation de l'offre technique, notée sur une échelle de 100 points, porte sur la présentation de l'offre (organisation, numérotation) 5 points, les modules proposés et la méthodologie (25 points), capacité à acquérir les licences à durée illimitée du logiciel MS Project (20 points), expérience dans l'offre de formations certifiantes similaires justifiée par au moins 3 attestations de service rendu (50 points).
- (c) L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points. Cette étape ne concerne que les offres ayant totalité un minimum de 70 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières éligibles passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires comme précisé au point 12.2 b. La note 100 est attribuée à l'offre financière la moins-distante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après (X et Y représentant respectivement l'offre financière la moins distante et l'offre financière dont la notation est à calculer :

$$\text{Note} = (X/Y) * 100$$

- (d) Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de 0.7 et 0.3. La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique X 0.7 + la note de l'évaluation financière X 0.3.
- (e) L'élaboration d'un classement des offres par ordre de rapport qualité prix décroissant.

14. Vérification de la qualification des candidats

- 14.1 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée déterminera si le Soumissionnaire choisi pour avoir soumis l'offre conforme évaluée comme offrant le meilleur rapport qualité prix à la capacité d'exécuter le marché de façon satisfaisante selon les critères indiqués dans le formulaire de qualification.
- 14.2 Cette détermination tiendra compte des capacités financières, techniques et éventuellement de production du Soumissionnaire. Elle sera fondée sur un examen des preuves des qualifications du Candidat que celui-ci aura fournies en application du paragraphe 5 ci-dessus, et sur toute autre information que Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée jugera nécessaire et adéquate.

E. Attribution du contrat

15. Attribution du contrat

- 16.1 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et évaluée la mieux-disante.

16.2 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée peut déclarer un appel d'offres infructueux lorsqu'il constate que :

- (a) il n'a reçu aucune offre;
- (b) aucune des offres reçues n'est conforme pour l'essentiel à l'offre technique prévue au dossier d'appel d'offres.
- (c) des irrégularités graves ont entaché le libre jeu de la concurrence;
- (d) les montants des offres conformes dépassent largement les ressources financières allouées au titre du marché.

16.3 En cas de dépassement des ressources financières disponibles et sous réserve que les spécifications techniques prévues au DAO ne soient pas substantiellement modifiées, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée pourra prendre l'initiative, avant la décision d'attribution, de discuter avec les soumissionnaires dont les offres ont été jugées conformes dans l'ordre croissant de classement des prix afin de réduire le montant de leurs offres en conséquence. Si aucun des soumissionnaires n'accepte de diminuer son prix en conséquence, l'appel d'offres sera déclaré infructueux.

16.4 Si exigé par le donateur **Fonds mondial**, après avoir obtenu un avis de non-objection, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée attribuera le marché au Candidat possédant les qualifications requises, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, et qu'elle est la mieux-disante.

16. Droit à modifier les modalités au moment de l'attribution

Au moment de l'attribution du contrat, CRS se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les modalités de l'offre de la formation, la durée, le nombre des participants, à condition que cela ne dépasse pas 20 %, et ce, sans aucun changement des prix unitaires ou d'autres modalités de l'offre et des documents d'appel d'offres.

17. Notification d'attribution et signature de l'accord

Le candidat dont l'offre a été acceptée sera informé par écrit par CRS avant expiration de la validité de la soumission. La notification indiquera la valeur totale du contrat. Un contrat sera rédigé et négocié avec le fournisseur choisi avant la délivrance d'un ordre d'achat ferme.

18. Signature de la lettre d'engagement

Dès que possible, après la fin de la procédure d'évaluation des soumissions, et après que la notification d'attribution aura été faite, CRS pourra exiger la signature d'une lettre d'engagement à la fois par CRS et le candidat sélectionné, en attendant la préparation, l'examen et la signature du contrat.

Sans tenir compte de la date de signature de la lettre d'engagement par CRS et le candidat sélectionné, Catholic Relief Services (CRS) devra signer et dater le contrat et le renvoyer au candidat sélectionné pour ses dossiers, dans la limite de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de l'ouverture des offres.

La signature de la lettre d'engagement par le candidat et Catholic Relief Services (CRS) signifiera l'établissement du contrat. Cette lettre d'engagement sera matérialisée par un contrat pour la réalisation de la formation au profit des cadres du PNL, sur la planification stratégique.

19. Information des candidats



- 20.1 Dès qu'il a approuvé la proposition d'attribution, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée en informe par écrit les autres soumissionnaires de sa décision.
- 20.2 Tout Candidat ayant présenté une offre infructueuse pourra demander par écrit à Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée une explication quant aux motifs pour lesquels son offre n'a pas été retenue. Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée répondra par écrit au Candidat dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande.

20. Recours

- 21.1 Tout candidat est habilité à saisir Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée d'un recours gracieux par une notification écrite indiquant les références de la procédure de passation du marché et exposant les motifs de sa réclamation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre récépissé. Ce recours peut porter sur la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché, les conditions de publication des avis, les règles relatives à la participation des candidats et aux capacités et garanties exigées, le mode de passation et la procédure de sélection retenue, la conformité des documents d'appel d'offres à la réglementation, les spécifications techniques retenues, et les critères d'évaluation. La plainte doit invoquer un motif de manquement aux termes et conditions de l'appel d'offres. Il doit être exercé dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, de l'avis d'appel d'offres ou de la communication du dossier d'appel d'offres.
- 21.2 Catholic Relief Services, Programme de Guinée est tenue de répondre à cette réclamation dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

PARTIE III - DETAILS CONCERNANT LA PRESTATION

Cette partie présente des informations générales sur les objectifs du programme objet du contrat et comprend le contexte et les objectifs de celui-ci.

a. Liste des participants à la formation,

| Structures | Nombre | Rôles et responsabilités des participants par service de la structure |
|------------|--------|---|
| Ministère | 8 | DN (1), DNA (1), Section Suivi-Evaluation (1), Section Surveillance (1), Section recherche et Innovation (1), Section Immunisation (1) et Section Planification (1), Secrétaire (1) |
| PNLP | 4 | 1CN, 2 Unité SE et 1 Chargé Partenariat |
| PEV | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNLT | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNLSH | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNL MNT | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |

Amey

| | | |
|--------------|-----------|---|
| PNL MTN-PCC | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNL MTN-CTP | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNSO | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNSB | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNLVT | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PNSM | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| PSMI | 2 | CNA (1) et Responsable Suivi-Evaluation (1) |
| CRS | 5 | MEAL (1) et Team Leader (4) |
| Total | 39 | |

PARTIE IV – MODELES DE FORMULAIRES

A. Lettre de Soumission

Date : _____

Appel d'offres public n° : _____

À : *Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée*

Madame la Représentante Résidente,

Après avoir examiné l'ensemble des documents d'appel d'offres, dont nous accusons officiellement réception, nous soussignés, ----- offrons de fournir et de livrer **insérez la description du contenu des modules de formation**, conformément à l'appel d'offres public et pour un montant de **montant total de l'offre en chiffres et en lettres** ou d'autres montants fournis dans le bordereau descriptif quantitatif ci-jointe, laquelle fait partie intégrante de cette offre.

Si notre offre est acceptée, nous acceptons de livrer les biens ou services conformément aux dispositions énoncées dans le bordereau descriptif quantitatif.

Nous acceptons les termes de cette offre pour une durée de **insérez le nombre de jours** à compter de la date limite de soumission des offres, tels qu'ils sont stipulés dans l'appel d'offres. Cette offre continuera de nous engager pendant cette période et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de celle-ci.

Fait à _____, le _____ jour de _____ de 20_____.

[Signature]

[Poste]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

D. Formulaire de confirmation d'absence de mesures de sanction

Par la présente, nous certifions que *supprimez l'option inutile* :

- a. Aucune mesure de sanction n'a été prise, au cours des 5 (cinq) dernières années, contre le candidat *insérez le nom du candidat* dont les modules de formation sont proposés par le candidat dans le cadre de cet appel d'offres.

- b. Au cours des 5 (cinq) dernières années, l'exécution de marchés précédents a entraîné une ou des mesures de sanction contre le candidat *insérez le nom du candidat* dont les modules de formation sont proposés par le candidat. Ces mesures de sanction comprenaient :

Insérez la date et les motifs des mesures de sanction et le résultat de celles-ci, à savoir : suspension ou annulation de la licence de fabrication par les autorités de régulation, rappels de produits, mise en liste noire, exclusion de la participation à appel d'offres, etc.

Signature _____
Nom _____
Poste et cachet _____
Date _____

F. Formulaire de qualification

À remplir par le candidat sur papier à en-tête de son entreprise.

Nous soussignés, certifions que les documents listés ci-dessous sont exacts et attestent que nous satisfaisons aux exigences qualificatives pour exécuter le contrat objet du présent appel d'offres n° *insérez la référence de l'appel d'offres* du *insérez la date de publication de l'appel d'offres*, à savoir :

- (a) les copies des documents constitutifs ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le siège de la société, et une procuration écrite du signataire autorisé ;
- (b) Les états financiers vérifiés ou les états financiers certifiés par l'autorité fiscale compétente, conformément à la législation locale, pour les trois (3) dernières années *insérez les années considérées* ;
- (c) la déclaration de prestations de la société utilisant le modèle fourni en partie IV : à savoir une expérience démontrée dans la fourniture de *insérez le nom des modules de formation relatif à la livraison (tel que l'installation, la calibration, la maintenance, la formation...)* dans le monde entier et plus particulièrement en Afrique ;
- (d) les renseignements incluant les parties, le montant en litige et la décision finale concernant des mesures de sanction, fermées ou en cours d'instruction, au cours des cinq dernières années, dans laquelle le candidat est ou a été impliqué en tant que partie ;
- (e) le certificat d'agrément de distribution du fabricant si le produit n'est pas fabriqué au/en *insérez le nom du pays*, précisant l'origine des biens ou produits proposés.
- (f) les copies des certificats et garanties exigés en partie III du présent dossier d'appel d'offres.

Fait à _____, le _____ jour de _____ de 20_____.

[Signature]

[Poste]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

G. Modèle d'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le code de déontologie de CRS

À remplir par le candidat sur papier à en-tête de son entreprise.

Date :

Catholic Relief Services (CRS),
Bureau du *insérez le nom du bureau*
de pays

Je, soussigné, M. ou Mme :

agissant en qualité de : _____

représentant la société : (nom de la société, et NIF) _____

Déclare que :

- A) ni notre société ni notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui nous placerait, si nous étions sélectionnés, dans un conflit d'intérêts avec CRS ;
- B) notre société confirme que ni le candidat ni ses sous-traitants n'ont été associés ou impliqués en aucune manière, directement ou indirectement, dans la préparation de la conception, des termes de référence et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres ;
- C) ni notre société ni nos sociétés affiliées ou filiales (y compris nos sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat), n'avons été déclarées inadmissibles par CRS conformément à l'article 2 – **Conditions à remplir pour participer à l'appel d'offres** ;
- D) nous n'avons pas offert et nous n'offrirons pas de cadeaux ni de faveurs d'aucune sorte en échange de cet appel d'offres, et nous ne le ferons pas tout au long de l'exécution d'un quelconque contrat attribué.

Enfin, j'autorise CRS à vérifier ces informations. J'accepte également d'assumer les conséquences de tout manquement au présent contrat dans le cadre de l'exécution de celui-ci.

Date : _____

Signature du représentant légal de la société

Cachet

H. Lettre d'engagement

Aux termes de l'appel d'offres n° _____ accepté le _____ jour de _____ de 20__ entre *Catholic Relief Services (CRS)*, bureau **du/de insérez le nom du pays** (ci-après dénommé « CRS » et **nom complet et adresse du candidat** (ci-après dénommé « le candidat retenu ») :

ATTENDU QUE CRS veut se faire livrer certains biens et recevoir certains services fournis par le candidat retenu, lesquels sont : **insérez une brève description des modules de formation** et a accepté l'offre de celui-ci pour la livraison de ces biens et/ou la prestation de ces services pour un montant égal à **insérez le montant toutes taxes comprises des biens et/ou services en chiffres et en lettres** (ci-après dénommé le « montant du contrat »).

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-dessous sont considérés comme faisant partie intégrante du contrat :
 - (a) l'offre du candidat retenu ;
 - (b) la Bordereau descriptif quantitatif ;
 - (c) la description technique des biens ou services – le tableau comparatif des données.
2. En contrepartie des paiements à effectuer par CRS au candidat retenu, tel qu'indiqué ci-dessous, ce dernier accepte de livrer les biens, de fournir les services et de remédier à tout défaut et carence de ces biens et services pour être conforme à tous égards aux stipulations du présent contrat.
3. Pour sa part, CRS convient de payer le montant du contrat au candidat retenu, pour les biens et services et les rectifications apportées à tout défaut et carence, ou tout autre montant dû conformément au présent contrat, selon les modalités de paiement ci-dessous : **insérez les conditions de paiement**.

LES PARTIES contractantes ont signé le contrat aux dates ci-dessous.

Fait et signé à _____ le _____ (pour CRS)

Fait et signé à _____ le _____ (pour le candidat retenu)

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A JOINDRE DANS CETTE OFFRE

| | Activité | Oui/Non | N° de page dans votre offre | Commentaires |
|----|--|----------------|------------------------------------|---------------------|
| 1 | La lettre de soumission a été remplie et signée. | | | |
| 2 | Le bordereau descriptif quantitatif a été rempli et signé | | | |
| 3 | La déclaration de prestations de la société utilisant le modèle fourni en partie IV ; à savoir la démonstration de son expérience dans l'offre de formation | | | |
| 4 | Les renseignements incluant les parties, le montant en litige et la décision finale concernant des mesures de sanction, passées ou en cours, au cours des cinq dernières années, dans laquelle le candidat est ou était impliqué en tant que partie (en utilisant le modèle fourni | | | |
| 5 | Le formulaire de qualification a été rempli et signé. | | | |
| 6 | L'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le Code de déontologie de CRS a été rempli et signé. | | | |
| 7 | Le projet de lettre d'engagement rempli, daté et signé ; | | | |
| 8 | Les copies des documents constitutifs ou du statut juridique, le lieu d'enregistrement et le siège de la société, ainsi qu'une procuration écrite du signataire autorisé selon le pays d'origine | | | |
| 9 | Pour les candidats qui ont l'intention de sous-traiter, le candidat a inclus une déclaration concernant le contenu et l'étendue de la sous-traitance proposée, ainsi que l'identité du sous-traitant. | | | |
| 10 | La documentation des sous-traitants est complète. | | | |
| 11 | La durée spécifiée de validité de l'offre répond aux exigences de l'appel d'offres (90 jours). | | | |
| 12 | Agenda et contenu des modules de formation | | | |
| 13 | La copie cachetée et signée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) | | | |
| 14 | La copie du certificat d'immatriculation fiscale (NIF) valide au 31 Octobre 2023 au moins | | | |